Trouver des ressources auprès des fondations et des fonds de dotation

27 avril 2012 – Rennes

Dossier de formation

RÉSO solidaire

Pôle de développement de l'économie sociale et solidaire du Pays de Rennes

Partenarial
Développement des ressources par le mécénat

PARTENARIAL - Frédéric Primault, Consultant
5, rue d'Aiguillon 35200 Rennes
06 48 43 56 07 - frederic.primault@partenarial.fr
www.partenarial.fr

1er BAROMETRE DES FONDATIONS D'ENTREPRISE

Quelles tendances pour les fondations et fonds de dotation créés par les entreprises en France ?

IMS-Entreprendre pour la Cité - Mars 2012

1. Un rapprochement avec le métier de l'entreprise

L'objet de la fondation est-il en lien avec le métier de l'entreprise ?

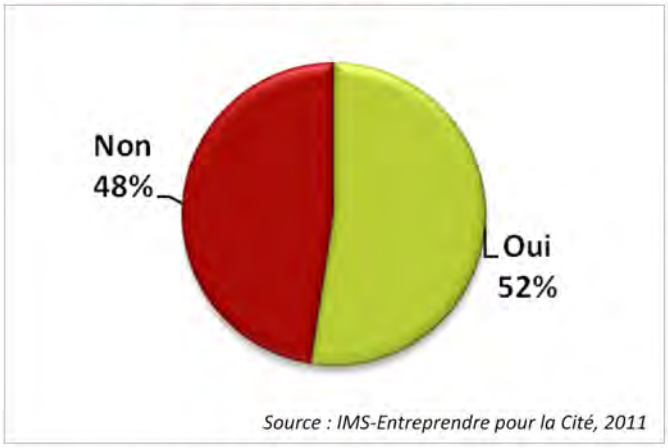

Source : IMS-Entreprendre pour la Cité, 2011

Plus de la moitié des fondations affirment que leur objet est en lien avec le métier de l'entreprise.

Le lien fondation/entreprise, et plus précisément Fondation/RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) fait l'objet de débats depuis plusieurs années. Pour de plus en plus d'entreprises, le mécénat est **plus impactant lorsqu'il est lié au métier de l'entreprise et à sa politique RSE** (l'impact sur l'implication des salariés est en particulier plus fort). Le mécénat devient alors stratégique pour l'entreprise, ce qui favorise sa pérennité. Néanmoins, **il ne s'agit pas de faire du mécénat un outil au service de l'activité de l'entreprise, mais de l'harmoniser avec sa politique RSE.**

A noter : L'expression **« lien avec le métier de l'entreprise »** est entendu de manière différente d'une entreprise à l'autre et recouvre des réalités variées. Certaines fondations interrogées nous ont fait part de leur vision :
« Nous favorisons des activités économiques proches des métiers de l'entreprise. »
« Nous privilégions la complémentarité avec nos métiers. »
« L'entreprise et notre fondation ont des valeurs similaires. »
« La compétence que la Fondation apporte aux projets soutenus correspond à celle des collaborateurs de l'entreprise. »

Le lien avec le cœur de métier permet à l'entreprise de progresser sur des éléments liés à son savoir-faire, tout en favorisant l'innovation et les démarches partenariales. Le métier de l'entreprise doit faire partie intégrante de sa démarche responsable.
Alban Jaquin, Directeur de la performance et des communautés développement durable de la **Fondation Schneider Electric**

Les programmes bâtis en lien avec le métier de l'entreprise permettent d'impliquer davantage les collaborateurs qui se sentent alors plus directement concernés.
Emmanuelle Potin, Responsable de la **Fondation SFR**

La Fondation met au cœur de sa politique tous ceux qui sont exclus de la consommation. Voulue comme un prolongement de la démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale de l'entreprise, la Fondation se positionne en cohérence avec l'activité de l'entreprise tout en maintenant une certaine distance avec le « core business » de celle-ci.
Catherine Ranieri, Déléguée Générale de la **Fondation Monoprix**

2. Une porte d'entrée vers l'entreprise

Des associations soutenues par la fondation ont-elles ensuite noué des liens avec d'autres services de l'entreprise ?

Source : IMS-Entreprendre pour la Cité, 2011

Plus de la moitié des fondations créent des liens entre les associations qu'elles soutiennent et d'autres départements de l'entreprise.

Certaines fondations créent ainsi des passerelles avec une variété de services, celui le plus cité étant le **Département des Achats** (pour un tiers des fondations ayant précisé de quels services il s'agissait). Une entreprise peut par exemple passer commande auprès de structures d'insertion partenaires de la fondation, ou encore faire bénéficier une association de tarifs privilégiés qu'elle obtient avec ses propres fournisseurs.

Citons également les Départements RH, Communication, RSE ou Développement Durable, mais aussi - moins courant - le Marketing, les Etudes, la Publicité, l'Informatique ou la Logistique… sans oublier les services opérationnels.

Les associations soutenues peuvent être considérées comme de véritables parties prenantes de l'entreprise, la fondation étant souvent une porte d'entrée pour mieux se connaître et comprendre les enjeux de chacun.

« Les partenariats de la Fondation ne se cantonnent pas au 'classique' don financier : don de produits, apport en formation et en expertise… La Fondation va jusqu'à faire le lien entre ses partenaires associatifs et d'autres services de l'entreprise.
Sophie Le Joille, Chef de projet mécénat de la **Fondation Groupe SEB**

3. Une approche de plus en plus participative

Proposez-vous à vos salariés de s'impliquer dans des actions solidaires ?

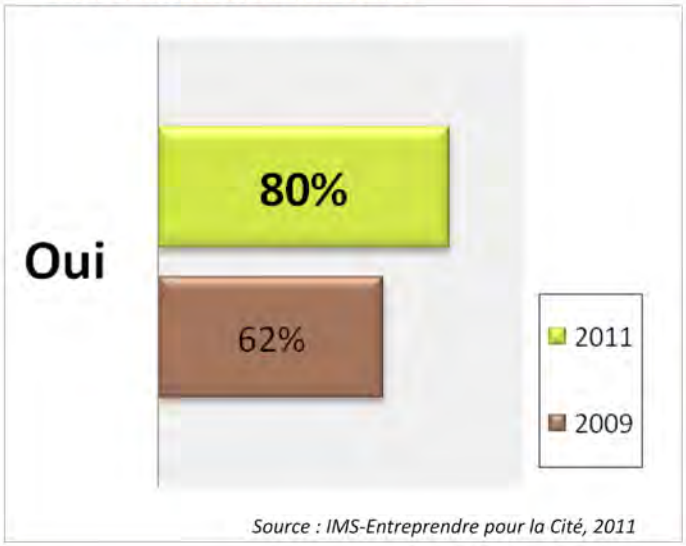

Source : IMS-Entreprendre pour la Cité, 2011

80% des fondations proposent aux collaborateurs de leur entreprise de s'impliquer. Les fondations veulent de plus en plus aller au-delà du partenariat financier.
Un chiffre qui a significativement augmenté, puisqu'il a pris 18 points en deux ans.

Une volonté croissante d'impliquer ses salariés, mais qui cache de fortes disparités dans les faits. La proportion de salariés engagés est très variable, allant de 0,1% à 28% ! Certaines entreprises rencontrent des difficultés à mobiliser en nombre les salariés. L'implication des collaborateurs est un phénomène qui grandit sûrement... mais doucement.

A noter : Ce taux peut dépendre du type d'actions proposées, ainsi que du temps et du degré d'implication demandé aux salariés.

Pour des conseils et des bonnes pratiques sur ce thème, vous pouvez télécharger le guide IMS « Optimiser l'implication de vos collaborateurs » sur www.mecenova.org et consulter le site www.lesdefismecenova.org.

L'engagement citoyen de l'entreprise repose d'abord sur celui des collaborateurs qui s'impliquent concrètement dans les programmes de la Fondation.
Emmanuelle Potin, Responsable de la **Fondation SFR**

La participation des collaborateurs est plus forte d'année en année, ce qui dénote un véritable attachement aux projets solidaires que nous menons.
Patricia Benchenna, Directrice des programmes de la **Fondation Schneider Electric**

Selon les témoignages de certains salariés bénévoles, ces derniers s'impliquent pour aider des gens qui en ont besoin, pour faire un geste de solidarité, pour rester en contact avec la réalité ou encore pour donner une autre vision de la banque.
Marine de Bazelaire, Déléguée Générale de la **Fondation HSBC pour l'Education**

4. Le parrainage de projets, en tête des missions

Impliquez-vous vos collaborateurs dans une des actions suivantes ?

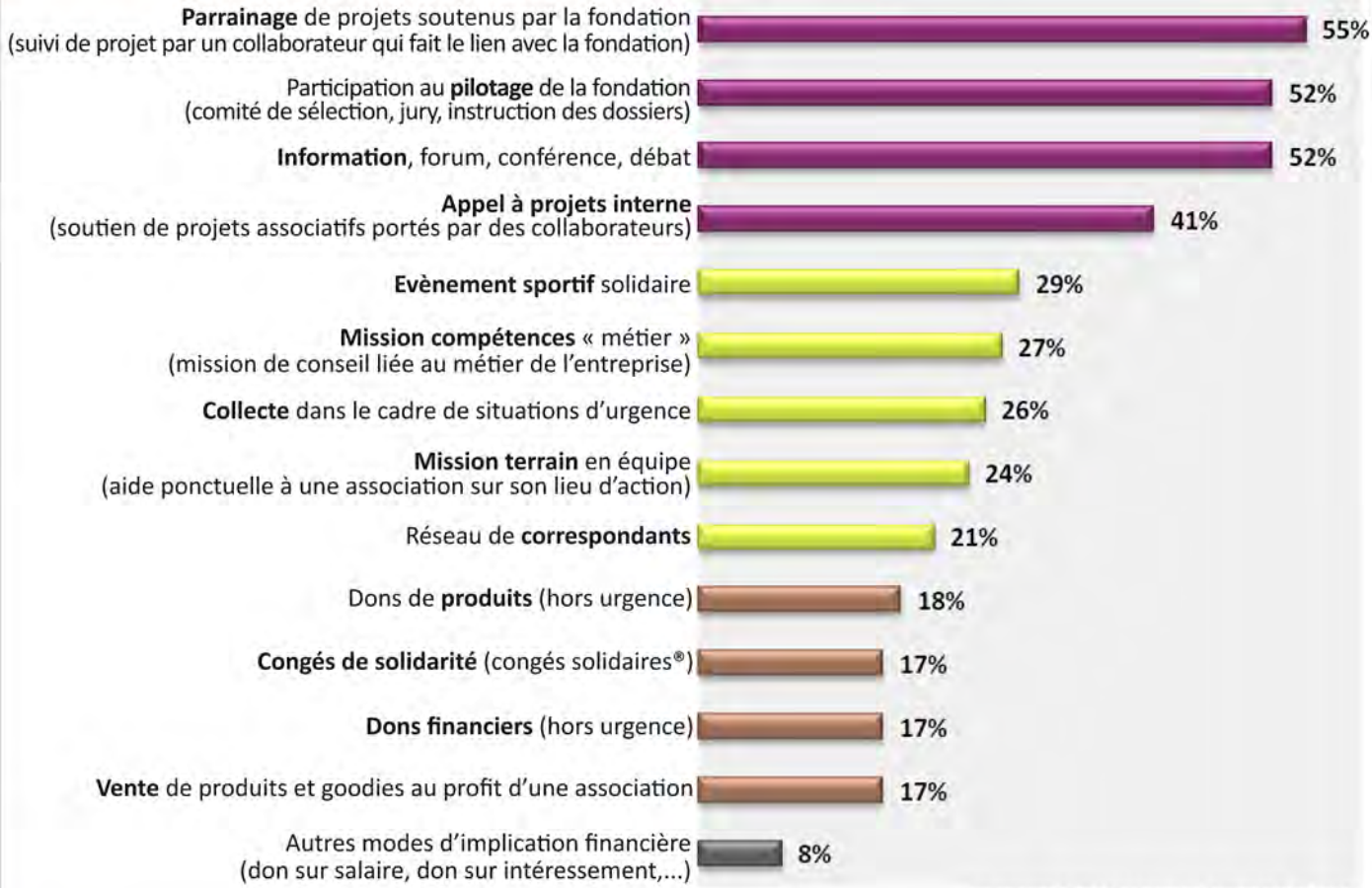

Source : IMS-Entreprendre pour la Cité, 2011

Les modalités d'implication sont multiples et les fondations impliquant leurs salariés proposent toutes **au moins 3 actions**. En tête : le **parrainage** de projets, l'implication dans le **pilotage** et l'**information** aux collaborateurs, notamment sous forme d'événements.

A noter : Pour des raisons essentiellement culturelles, les dons financiers des collaborateurs via la fondation (hors situations d'urgence) restent minoritaires, contrairement aux pays anglo-saxons.

« *Le correspondant de projet est le contact privilégié entre l'association ou l'entreprise d'insertion soutenue, et la Fondation. En contact direct avec un responsable de l'association, il permet de faire remonter des informations du terrain et d'animer le projet localement.*
Sophie Le Joille, Chef de projet mécénat de la **Fondation Groupe SEB**

Toutes les associations accompagnées par la Fondation doivent proposer une mission pour les collaborateurs, ce qui nous permet d'offrir une grande diversité d'actions solidaires.
Marine de Bazelaire, Déléguée Générale de la **Fondation HSBC pour l'Education**

5. Le mécénat de compétences en baisse au profit du bénévolat des salariés

Les salariés s'impliquent-ils dans des actions solidaires...

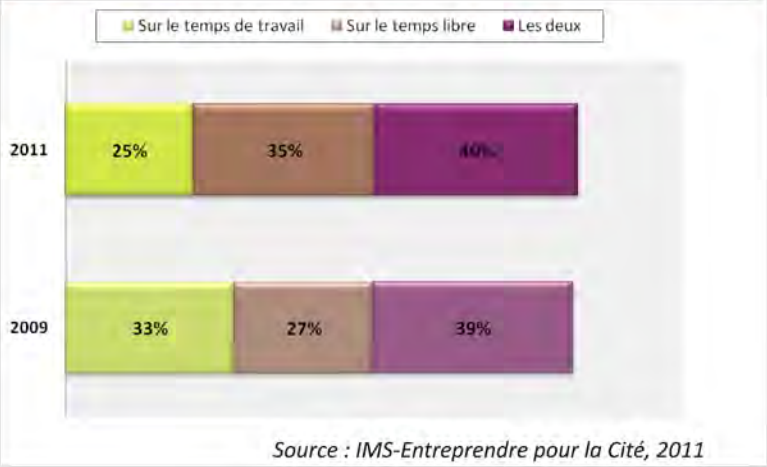

Source : IMS-Entreprendre pour la Cité, 2011

Un tiers des fondations proposent aux salariés de s'engager sur leur **temps libre**, tandis qu'un quart d'entre elles le font exclusivement sur leur **temps de travail**.
Le temps offert varie entre une demi- journée et 15 jours, mais la plupart des fondations n'ont pas fixé de limite. Le temps accordé dépend des actions proposées.

Le système proposant aux salariés de s'engager sur le temps de travail est minoritaire. Depuis 2009, la mobilisation sur le temps de travail a diminué par rapport à l'engagement sur le temps libre. **Le mécénat de compétences baisse donc au profit du bénévolat de compétences.**
Dégager du temps de travail pour des actions solidaires, en lien avec les RH et managers de l'entreprise, reste en effet difficile, et d'autant plus complexe en période de crise. C'est le frein principal au développement du mécénat de compétences (temps de salariés offert à des associations).

C'est pourquoi 40% des fondations proposent un système mixte : **« don de temps personnel + don de temps de travail »**, soit de manière provisoire - dans une phase pilote - soit de manière générale.

Seul un tiers des fondations profitent de la possibilité de défiscaliser ce don de temps.

La défiscalisation n'est pas la motivation première dans la mise en place d'une démarche de mécénat de compétences.

Défiscalisez-vous les heures de travail offertes ?

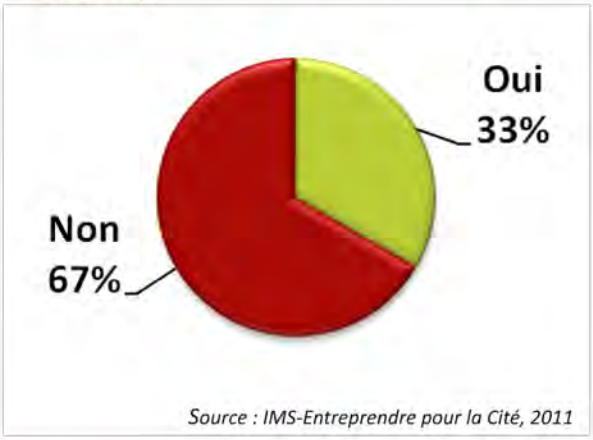

Source : IMS-Entreprendre pour la Cité, 2011

Les collaborateurs et associés Deloitte s'impliquent sur leur temps de travail, à différents degrés (parrainage de jeunes, animation d'ateliers métiers, parrainage d'associations...).
Guilène Bertin-Perri, Secrétaire Générale de la **Fondation Deloitte**

Actu

Les 14 et 15 octobre :
L'équipe scientifique INRA, coordonnée par Anne Lhuissier, a organisé les **14 et 15 octobre** derniers, un colloque pour présenter les résultats de la recherche "Mesure et réforme des pratiques alimentaires (XIX[e]-XX[e] siècles) : sciences, enquêtes et campagnes nutritionnelles", projet de recherche soutenu par la Fondation.

Les 8 et 9 novembre :
Gwenaëlle Lebras Goude et Estelle Herrscher ont présenté lors du un colloque intitulé "Économie alimentaire et alimentation à l'Âge du Bronze en Europe : aspects pluridisciplinaires", les résultats de la recherche financée par la Fondation Nestlé France.

La recherche dirigée par Martine Laville, Directeur du CRNH Rhône-Alpes **"Conséquences métaboliques et comportementales de la déstructuration des repas" (projet SAFRAN)** a fait l'objet d'une publication dans la revue "Food Quality and Preference" en mai 2011.

√ Pour en savoir plus sur tous les résultats et publications scientifiques des recherches soutenues par la Fondation, consultez le site internet et retrouvez tous les lauréats dans l'Annuaire de la recherche.

AGENDA AGENDA AGENDA

8 DÉCEMBRE 2011
Rendez-vous débats avec Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire sur le thème "Industries agro-alimentaires et alimentation : vrais enjeux - faux débats". (Sur inscription).

15 DÉCEMBRE 2011
Rapport d'activités 2011.

8 JANVIER 2012
Lancement Appel Bourses de Recherche 2012.

15 JANVIER 2012
Appel à projets de recherche 2012-2014.

15 JANVIER 2012
Lancement du concours 2012 : "***Les enfants à table***".

ZOOM SUR ZOOM SUR ZOOM SUR ZOOM SUR ZOOM

Deuxièmes Assises de la Fondation Nestlé France, sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire et du Ministère de la Culture et de la Communication – Cérémonie de remise des Nids d'Or 2011.

Forte du succès de ses premières Assises en 2010, et toujours soucieuse d'approfondir et d'élargir les connaissances concernant la culture alimentaire française, ses repas, ses rituels, ses bénéfices et de les porter très largement sur la place publique, la Fondation Nestlé France a tenu ses deuxièmes Assises, le 8 novembre dernier autour du thème "Culture alimentaire française : l'urgence de la transmission".

En présence de Martial Rolland, président de la Fondation Nestlé France, plus de 250 personnes se sont réunies au siège de la Fondation, rue Balzac, à Paris.

A nouveau présidées par Erik Orsenna, ces Assises étaient articulées autour de deux tables rondes : La première "**Français, sachez-le, la culture alimentaire française a d'innombrables bienfaits**" était présidée par le professeur Arnaud Basdevant et par Claude Fischler, membre du Comité d'experts de la Fondation. Cette intervention a rendu compte d'une étude chiffrée, faite pour la Fondation par la société Le Terrain, sous la direction de Claude Fischler qui portait sur les évolutions des comportements alimentaires pendant la dernière décennie.
Sur le même sujet et en exclusivité pour les Assises, un livre "**Manger, mode d'emploi**", entretiens entre Monique Nemer et Claude Fischler, a été publié par la Fondation.

√ Livre et enquête sont consultables sur le site de la Fondation.

Après l'état des lieux dressé lors de cette première table ronde, la seconde, présidée par Jean-Pierre Poulain, président du Comité d'experts, poursuivait avec ce constat "**Une urgence : assurer la transmission**".

La cérémonie des Nids d'Or 2011 a fait le trait d'union entre les deux tables rondes, et Erik Orsenna, également président du jury des Nids d'Or, a remis leur prix aux quatre lauréats :
- La **Mairie de Valenciennes** (59) pour ses actions auprès des écoles afin de promouvoir les bonnes pratiques alimentaires.
- La **Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France** (HP-HF) (75) pour ses actions auprès des enfants hospitalisés et des personnes âgées.
- Le **Centre social et culturel Causses et Vézère** (24) pour ses actions auprès des personnes les plus fragilisées afin de les aider à se remobiliser et mieux gérer leur capital santé.
- La **Maison de la nutrition de Reims** (51), déjà lauréate des Nids d'Or en 2010, pour ses actions en faveur des parents et enfants afin de leur faire découvrir que la cuisine faite à la maison peut être simple, amusante et de qualité.

√ Pour en savoir plus sur les Assises, les lauréats des Nid d'Or 2011 et des années précédentes, consultez le site et découvrez l'annuaire des lauréats des Nids d'Or.

ZOOM SUR ZOOM SUR ZOOM SUR ZOOM SUR ZOOM

Le 11 octobre, pour son 8[ème] rendez-vous débat, la Fondation a invité M. Philippe Bas, sénateur de la Manche, président de l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), à débattre sur le thème : "***Faut-il envisager des limites à l'application du principe de précaution ?***".

Introduit en 1992 dans le Traité de Maastricht, le "principe de précaution" est désormais inscrit dans la Constitution. Visant, à l'origine, le domaine de l'environnement, Il a été peu à peu étendu au domaine de la santé et de l'alimentation et se trouve actuellement au cœur d'affaires sensibles.

Cependant ce principe apparaît complexe dans ses applications, tant l'évaluation des "risques", sur laquelle il est fondé, est, dans certains domaines, problématique.

C'est ce qu'a tenu à souligner Philippe Bas en insistant sur l'importance du choix et du sens des mots dans ce débat.

En effet, le principe de précaution poussé à son extrême risque de rompre la dynamique du progrès ou pire de le paralyser.

Ainsi, le principe de précaution s'applique lorsque l'on n'est pas **certain** du risque, mais qu'on le **suspecte**. "Lorsque le risque est certain, on n'est plus dans le domaine de la précaution" précise-t-il.

√ Retrouvez les Actes du débat sur le site de la Fondation.

Plus de RDV et d'infos sur
www.fondation.nestle.fr

Imprimé sur du papier recyclé

Direction de la publication : Valérie BIGNON
Rédactrice en chef : Lydia MÉZIANI
Comité de rédaction :
Alexandre FRUCHET et Virginie PAIRIN

Gérard Laurent

Président de la Fondation d'Entreprise Excellence SMA

F. Décrivez nous la Fondation Excellence SMA et ses principales actions ?

G.L. Depuis 17 ans, notre Fondation agit pour la qualité et la sécurité auprès des professionnels du BTP. Elle les sensibilise au coût de la non-qualité et les incite à adopter des comportements de prévention des sinistres.
En partenariat avec l'AQC, nous éditons des fiches intitulées "pathologies du bâtiment". Chacune décrit les caractéristiques techniques d'un sinistre identifié par les experts et présente des conseils de prévention. Ces fiches viennent d'être actualisées et sont accessibles sur nos deux sites web.
Nous participons au financement d'études techniques sur l'origine de certains sinistres, et parrainons des actions de formation.
Enfin, nous préparons notre deuxième colloque de réflexion sur les risques liés aux mutations vécues par la profession.

F. Quelles sont les plus importantes de ces mutations ?

G.L. Ces dernières années, de profonds changements sont intervenus dans la manière de concevoir et de construire les bâtiments, en raison des nouvelles réglementations et de besoins nouveaux : bâtiments plus adaptables, de meilleure performance énergétique, plus "intelligents", etc.
C'est pourquoi nous avons souhaité réunir, le 20 octobre prochain, tous les acteurs concernés (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises, assureurs, juristes) afin qu'ils définissent ensemble les nouveaux enjeux auxquels ils devront répondre.

F. Quelle est votre feuille de route pour les prochains mois ?

G.L. La Fondation Excellence SMA maintiendra évidemment ses actions de promotion de la qualité, éventuellement dans le cadre de partenariats avec d'autres institutions.
En région, nous poursuivrons notre soutien à l'organisation de "rencontres de l'excellence" entre professionnels du BTP.
Et, bien sûr, détermination et mobilisation seront plus que jamais à l'ordre du jour !

LES RISQUES LIÉS A LA MUTATION DU BATIMENT.
Rendez-vous le 20 octobre 2011
à partir de 14 heures
au siège de la SMABTP

FONDATION D'ENTREPRISE EXCELLENCE SMA
Créée en 1994, Excellence SMA est la fondation d'entreprise de la SMABTP. Elle a pour objectif de promouvoir la qualité et de diminuer les risques dans la construction, notamment en encourageant le respect des règles de l'art.

Communiqué de presse
21 octobre 2010

Les lauréats des Prix 2011 de la Fondation Kronenbourg
Quatre projets qui brassent les différences, créent du lien et changent la vie !

C'est au Théâtre National de Strasbourg que la Fondation Kronenbourg a remis le 20 octobre, et pour la troisième année consécutive, les Prix de la Fondation. Quatre projets les plus remarquables, parmi les 16 soutenus cette année par la Fondation, ont été récompensés :

Grand Prix de la Fondation Kronenbourg : "Le Fanal"

La compagnie de théâtre lyonnaise conduit le projet d'**accompagnement artistique des habitants de la "Barre 230" pendant la phase de leur relogement**, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain du Grand Projet de Ville de la Duchère, dans le 9e arrondissement de Lyon. Soutenu à hauteur de 18 000 € par la Fondation Kronenbourg, le projet "Logés à la même enseigne ?" consiste à valoriser la richesse multiculturelle des familles grâce aux ateliers participatifs (initiation au dessin, graphisme, théâtre de papier...) organisés dans les caravanes de la compagnie, au pied de l'immeuble.

Thomas Amstutz, président directeur général de Brasseries Kronenbourg, Vanessa et Pierre Desmaret (Le Fanal) et Jean Hansmaennel, président de la Fondation Kronenbourg

3 autres Prix ont été décernés :

Le prix Brasseur de Culture a été attribué à "Artenréel"

Site majeur du patrimoine industriel alsacien, **le parc de Wesserling a vu ses usines textiles fermer leurs portes en 2004.** Accompagné par le collectif strasbourgeois Artenréel, le projet Frich'Opéra, financé à hauteur de 10 000 € par la Fondation Kronenbourg, propose aux anciens salariés de la Manufacture d'impression de **se réapproprier les lieux en participant à la composition d'un opéra de chambre** à partir de leurs souvenirs.

Le prix Brasseur de Nature récompense "Solafrika"

Créée en 2006, cette association midi-pyrénéenne contribue et incite à l'utilisation et à la fabrication d'équipements écologiques : séchoir solaire, table de cuisson solaire, cuiseur à économie de bois, douche, toilette sèche, éolienne ou four à pain... Préparée et animée par des jeunes en insertion, la tournée du **Zénergie-Bus** leur permet de promouvoir l'utilisation de ces équipements écologiques, grâce notamment au soutien de la Fondation Kronenbourg (8 000 €).

Le prix Brasseur de Solidarité a été attribué à l'association "Le Parisolidaire"

Le Parisolidaire Lyon met en relation les étudiants en quête de logement à moindre coût avec les seniors cherchant une présence rassurante et un complément de revenu. En six années d'activité, plus de **quatre-vingt conventions de cohabitation** ont été signées. Les 6 000 € de la Fondation Kronenbourg permettront au Parisolidaire Lyon d'établir plus de conventions et d'organiser des rendez-vous culturels intergénérationnels.

Un succès chaque année plus retentissant

L'appel à projet 2011 de la Fondation Kronenbourg réalisé entre avril et mai dernier a été un réel succès avec 736 dossiers de candidature déposés, issus de toutes les régions de France, soit une augmentation de 10% par rapport à 2010.

Le conseil d'administration de la Fondation Kronenbourg a sélectionné 16 projets[1] qui bénéficient d'un soutien financier[2], logistique et humain grâce à la mobilisation des salariés de Brasseries Kronenbourg qui parrainent chaque structure en apportant leur compétence et leur réseau relationnel.

Plus de 400 projets accompagnés en 15 ans

Partout en France, les projets soutenus par la Fondation Kronenbourg depuis 1996 ont contribué à changer la vie sur le terrain, dans les quartiers et les campagnes, que ce soit dans le domaine de la solidarité, de la culture ou de l'environnement. Ces projets ont permis la réinsertion sociale et le retour à l'emploi de milliers de personnes en difficulté, ont favorisé les rencontres culturelles et artistiques dans les régions les plus improbables et les quartiers les plus démunis, et ont contribué à la protection de l'environnement.

[1] La présentation des 16 projets en annexe.
[2] Un budget annuel de 200 000 € est alloué à la Fondation par Brasseries Kronenbourg.

Apprendre à "mieux vivre ensemble"

Philippe Richert, ministre chargé des Collectivités Territoriales et président de la région Alsace a tenu à placer sous son haut patronage cette remise de prix. Pour lui, "dans un monde où nous avons tellement l'occasion de regretter le repli sur soi, cette initiative de la Fondation Kronenbourg de récompenser des projets portés par **des hommes et des femmes, qui croient dans ce vivre ensemble**, est remarquable".

Pour **Jean Hansmaennel, président de la Fondation Kronenbourg,** "15 ans, c'est l'âge de tous les possibles, même des plus impossibles ! Depuis 15 ans, la Fondation Kronenbourg s'attache à promouvoir **des valeurs de plus en plus précieuses dans l'époque complexe qui est la nôtre : la diversité**, car il n'est d'identité forte que celles qui naissent des différentes. **La convivialité**, car dès lors que l'on respecte les différences et qu'on les accueille, on crée du lien et on vit mieux ensemble. Et **l'entrepreneuriat**, car entreprendre, c'est créer et échanger, avec la volonté de construire un autre monde, de changer la vie !"

Un anniversaire salué par **Thomas Amstutz, président directeur général de Brasseries Kronenbourg**, qui a confirmé officiellement la dotation "**pour les 5 prochaines années d'un million d'euros à la Fondation Kronenbourg** qui porte l'engagement sociétal et collectif de toute l'entreprise. Nous investissons toujours sur le long terme, en profondeur. Nos engagements sont clairs et nous les tenons. Nous fêterons donc ensemble, dans 5 ans, les 20 ans de la Fondation. Et en 2014, les 350 ans de Brasseries Kronenbourg !"

Serge Oehler, Conseiller général, Adjoint au Maire de Strasbourg et Conseiller communautaire, représentant de Roland Ries, Sénateur-Maire de Strasbourg et Jacques Bigot, Président de la Communauté urbaine de Strasbourg a souligné "l'importance du rôle de Brasseries Kronenbourg et de la Fondation dans la vie de la cité. **Sans votre soutien et votre accompagnement, de nombreux projets ne pourraient voir le jour et contribuer à faire changer les choses**."

>>

Contacts presse

Alsace : Valérie Lehmann, La Script Factory
03 88 35 29 05 - 06 17 17 29 77 - valerie@scriptfactory.fr

Hors Alsace : Jean-Pierre Tuil, Image et Entreprise
01 42 61 51 64 - jptuil@orange.fr

Eric DERVILLE
Président de la Fondation Norauto,
Fondateur de Mobivia Groupe

Entreprendre pour une conduite solidaire et responsable

Entreprendre pour une conduite solidaire et responsable, voici la mission que s'est fixée la Fondation Norauto.

Le Larousse nous renseigne sur le sens du mot Entreprendre : « Commencer à exécuter une action, en général longue ou complexe ».

C'est collectivement que nous pourrons relever cet immense défi d'une conduite plus solidaire et responsable. En entreprenant et en innovant ensemble de manière durable, par le partage de nos idées, par le soutien à des projets associatifs et par nos dons.

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la mobilité, quel que soit son handicap, son âge, son niveau d'études…

Pour façonner un espace sécurisant et partagé entre les différents usagers, automobilistes, piétons, rollers, vélos, motos, scooters…

Pour conforter la biodiversité de nos bords de route, cette nature qui nous entoure et nous rend des services souvent méconnus mais irremplaçables.

Ce bilan annuel présente les actions que la Fondation Norauto a entreprises en 2010. Après cinq années d'activité, nous sommes fiers mais restons vigilants : il nous reste encore tant à entreprendre !

Patrick DHENNIN
Directeur Général
de Norauto France,
Administrateur du Comité Exécutif
de la Fondation Norauto

Partager une partie de nos résultats avec la société civile

Le Partage est l'une des cinq valeurs fondatrices de Norauto. Partager le fruit de notre travail avec nos actionnaires et nos collaborateurs est une évidence.

Partager une partie de nos résultats avec des acteurs d'intérêt général pourrait sembler moins évident. Et pourtant…

Chez Norauto, nous avons la chance d'exercer un métier honorable : celui de permettre à de nombreuses personnes de se déplacer, pour travailler, faire ses courses, visiter sa famille, se soigner… En résumé, tous les bénéfices d'une mobilité simple et accessible à tous.

C'est cela le sens de la Fondation Norauto : partager une partie de notre profitabilité, pour rendre la mobilité accessible à ceux qui en sont privés.

Depuis sa création, notre fondation a distribué plus de 2 millions d'euros à près de 300 associations : ces chiffres sont l'une des preuves concrètes de la réalité de notre valeur Partage.

En 2010, plus que jamais, nous sommes heureux d'avoir contribué à la réalisation de très beaux projets associatifs, que je vous invite à découvrir dans les pages qui suivent.

CHIFFRES CLÉS 2005 À 2010

- Fonds distribués : **2 061 022 €**
- Nombre d'organismes financés : **297**

- Répartition des fonds :
  - Appel à projets : **1 414 068 €**
  - Prix Européen de la Sécurité Routière : **278 000 €**
  - Partenariats : **208 000 €**
  - Prix La Belle Route : **79 000 €**
  - Conférences et autres actions en propre : **81 954 €**

TROUVER LES LISTES DES FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION

❑ FONDATIONS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE (FRUP)

- **Ministère de l'intérieur**
  http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/fondation-utilite-publique

❑ FONDATIONS D'ENTREPRISE

- **Centre français des fondations (annuaire des fondations)**
  http://www.cf-fondations.fr/annuaire-du-cff
- **Ministère de l'intérieur**
  http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/vos_demarches/fondation-utilite-publique

❑ FONDATION ABRITÉES

- **Fondation de France**
  Téléchargement de la brochure « Les fonds et fondations sous l'égide de la Fondation de France en 2010 » :
  page d'accueil http://www.fondationdefrance.org > La Fondation de France > Éthique et comptes (DOCUMENTATION / Fonds et fondations en 2010)
  ou
  http://www.fondationdefrance.org/index.php/content/download/13260/181989/version/4/file/Fondation_France_Fonds_2010.pdf
- **Institut de France**
  page d'accueil http://www.institut-de-france.fr > PRIX & FONDATIONS > Les Prix et Fondations
  ou
  http://www.institut-de-france.fr//fr/prix-et-fondations
- **Centre français des fondations (liste des fondations abritantes)**
  http://www.cf-fondations.fr/creer-une-fondation/etapes-et-procedures/creer-une-fondation-abritee/liste-des-fondations-abritantes

❑ FONDS DE DOTATION

- **Journal Officiel**
  http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php
  (choisir « Type de document (annonces ou comptes annuels » = Fonds de dotation)

NOMENCLATURE DES OBJETS SOCIAUX DU R.N.A.*

ACTIVITÉS POLITIQUES	autres supports de communication
associations à caractère politique général	auditeurs, consommateurs d'outils d'information et de communication
soutien, financement de partis et de campagnes électorales	professionnels de l'information et de communication
action politique locale	
action politique globale	CULTURE, PRATIQUES D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES, PRATIQUES CULTURELLES
activités citoyennes européennes	
	bibliothèques, ludothèques, discothèques, vidéothèques
CLUBS, CERCLES DE RÉFLEXION	expression écrite, littérature, poésie
associations philanthropiques	arts graphiques, bandes dessinées, peinture, sculpture, architecture
amicales laïques	photographie, cinéma (dont ciné-clubs)
clubs de réflexion	chant choral, musique
organisation de conférences	danse
	folklore
DÉFENSE DE DROITS FONDAMENTAUX, ACTIVITÉS CIVIQUES	théâtre, marionnettes, cirque, spectacles de variété
défense de la paix	artisanat, travaux manuels, bricolage, expositions
défense des droits des enfants	promotion de l'art et des artistes
défense des libertés publiques et des droits de l'Homme	loisirs scientifiques et techniques
défense des droits des femmes, condition féminine	langues, dialectes, patois
défense de droits de personnes homosexuelles	arts de la rue
défense des droits des personnes en situation de handicap	
défense de droits de personnes rapatriées	
défense de droits de personnes étrangères ou immigrées, de personnes réfugiées	CLUBS DE LOISIRS, RELATIONS
	aéroclubs
association pour la défense de droits de minorités	modélisme
lutte contre les discriminations	bridge, jeux de cartes, échecs, dames, jeux de société
activités civiques, information civique	billard, quilles
protection des animaux	clubs de collectionneurs sauf collectionneurs de véhicules, modélisme, philatélie, numismatique
JUSTICE	collectionneurs de véhicules, clubs amateurs de voitures anciennes
médiation, prévention	cercles privés, fan clubs
contrôle judiciaire, associations de personnels de justice	activités festives (soirées.)
accès aux droits dans les tribunaux, assistance juridique	élevages canins, clubs de chiens de défense
défense des droits des victimes	animaux familiers, colombophilie, aquariophilie
maisons du droit, accès au droit	gastronomie, œnologie, confréries, gourmets
	jardinage, jardins ouvriers, floralies
INFORMATION COMMUNICATION	échanges locaux, réseaux d'échanges
presse, édition	centres de loisirs, clubs de loisirs multiples
radios privées	relaxation, sophrologie
audiovisuel	radioamateurs
réseaux internet	

suite de la liste en haut de cette page

suite de la liste page suivante colonne de gauche

* Répertoire national des associations

ACTION SOCIOCULTURELLE	rugby (rugby à 13, à 15)
maisons de jeunes, foyers, clubs de jeunes	volley ball (volley, beach volley)
maisons de la culture, office municipal, centres culturels	autres sports collectifs (baseball, hockey sur gazon, hockey sur glace, football américain)
loisirs pour personnes en situation de handicap	
associations socio-éducatives, scoutisme	hockey sur glace, sports de glace
centres aérés, colonies de vacances	nautisme, glisse sur eau (ski nautique, surf, char à voile)
mouvements éducatifs de jeunesse et d'éducation populaire	golf
comités des fêtes	gymnastique (gymnastique, gymnastique d'entretien, éducation physique, yoga), aérobic
foyers ruraux	
clubs troisième âge	haltérophilie
majorettes, twirlings, carnavals, défilés	marche sportive (randonnée pédestre, raid, trekking, course orientation)
jumelages, échanges culturels, organisation d'échanges linguistiques	
	musculation (culturisme, musculation)
PRÉSERVATION DU PATRIMOINE	natation - baignade (natation, plongée)
collections d'objets, de documents, bibliothèques spécialisées pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine	roller - skate
	sports aériens (avion, planeur, ULM, parachutisme)
musées, collections historiques	judo
associations, sociétés savantes pour des études historiques, histoire du patrimoine	sports de combat (boxe, kick box, boxe thaï, lutte)
	autres arts martiaux (karaté, aïkido, taekwondo)
sociétés, clubs de généalogie	sports de neige (ski alpin, ski de fond, snowboard), sports de montagne
commémorations, entretien de monuments et sites historiques, souvenir militaire	
	sports mécaniques (sport automobile, moto, trial)
comités de défense du patrimoine	tennis (tennis, longue paume)
construction de monuments (sauf lieux de culte)	tennis de table (tennis de table, ping-pong)
	tir (tir à l.arc, tir à balle, ball-trap), javelot
SPORTS, ACTIVITÉS DE PLEIN AIR	cyclisme (cyclisme, vélo, VTT, y compris course d'orientation à vélo, cyclotourisme)
arbitrage	
associations multisports locales	voile (voile, dériveur, planche à voile)
associations multisports scolaires ou universitaires	gestion d'équipements sportifs, organisation de rencontres sportives, organisation de championnats, clubs de supporters
associations multisports d'entreprise	
handisport	associations pour la promotion du sport, médailles, mérite sportif
athlétisme (triathlon, pentathlon, footing, jogging)	activités de plein air (dont saut à l'élastique)
aviron, canoë-kayak (aviron, rafting, canoë-kayak, joutes)	
badminton (badminton, squash, pelote basque)	CHASSE PÊCHE
boules (pétanque, boules)	chasse
bowling	pêche
danse sportive (danse sportive, hip hop, claquettes)	
équitation (équitation, hippisme, courses camarguaise, landaise)	AMICALES, GROUPEMENTS AFFINITAIRES, GROUPEMENTS D'ENTRAIDE (HORS DÉFENSE DE DROITS FONDAMENTAUX)
escalade, montagne (escalade, spéléologie, via ferrata, canyonisme, alpinisme)	
	organisation de professions (hors caractère syndical)
escrime (escrime)	association du personnel d'une entreprise (hors caractère syndical)
basket-ball	groupements d'entraide et de solidarité
handball	amicale de personnes originaires d'un même pays (hors défense des droits des étrangers), d'une même région du monde
football (football, futsal)	

suite de la liste en haut de cette page

suite de la liste page suivante colonne de gauche

amicale de personnes originaires d'une même région	hôpitaux psychiatriques, soins ambulatoires en santé mentale
associations féminines pour l'entraide et la solidarité (hors défense de droits fondamentaux)	dispensaires, soins infirmiers, services paramédicaux, services de garde
associations de personnes homosexuelles pour l'entraide et la solidarité (hors défense de droits fondamentaux)	services médicaux d'urgence
	centres de réadaptation
associations de personnes en situation de handicap pour l'entraide et la solidarité (hors défense de droits fondamentaux)	accompagnement, aide aux malades
	don de sang, don d'organe
associations de classe d'âge	gestion de matériel médical
	hygiène diététique
ÉDUCATION FORMATION	accueil, information pour contraception et avortement
parents d'élèves	médecine du travail
organisation de professions enseignantes, amicales de personnel	dépistage, prévention du sida
associations périscolaires, coopération scolaire, aide à l'enseignement	éducation sanitaire, prévention générale
	prévention de maladies, dépistage de maladies (autres que le sida)
œuvres sociales en faveur des élèves, .uvres en faveur des pupilles de la nation	association de personnes malades, ou anciens malades
	homéopathie, médecines douces
organisme de gestion d'établissement d'enseignement général et technique	organisation des professions médicales, organisation des professions paramédicales
organisme de gestion d'établissement d'enseignement supérieur	organisation de congrès médicaux
établissement de formation professionnelle, de formation continue	recherche médicale
centre d'enseignement et de formation	financement de la recherche médicale
associations d'étudiants, d'élèves	médecine animale, vétérinaire
amicales, associations d'anciens étudiants, d'anciens élèves	
amicales, associations du personnel d'établissements scolaires ou universitaires	SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
	accueil et protection de la petite enfance
organisation, financement de voyages d'études, d'échanges, pour scolaires ou universitaires	établissements et services pour adolescents en difficulté
études et formatons linguistiques	établissements et services pour enfants handicapés, établissements et services pour adultes handicapés, y compris les CAT (centres d'aide par le travail).
promotion de titres, de diplômes	
apprentissage	établissements et services pour adultes en difficulté, CHRS (centres d'hébergement et de réadaptation sociale)
maisons familiales rurales	
	prévention et lutte contre l'alcoolisme, le tabagisme, la toxicomanie
RECHERCHE	aide aux accidentés du travail
recherche sur l'éducation et la formation	aide aux victimes de maladies professionnelles
recherche sur la culture	aide sociale aux personnes en situation de handicap
recherche sur la vie sociale et politique	
recherche sur l'environnement et le climat	INTERVENTIONS SOCIALES
association de recherches scientifiques, sciences physiques, sciences humaines.	aide et conseils aux familles
	associations familiales, services sociaux pour les familles
autres associations de recherche	centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs, centres d'études et d'action sociale
diffusion de savoirs, sociétés savantes, sociétés académiques	
	lutte contre le surendettement
SANTÉ	lutte contre l'illettrisme
cliniques, centres médicaux, hôpitaux, sanatoriums, établissements de rééducation, maisons de convalescence	aide à l'insertion des jeunes
	groupements de chômeurs, aide aux chômeurs

suite de la liste en haut de cette page

suite de la liste page suivante colonne de gauche

aide aux réfugiés et aux immigrés (hors défense de droits fondamentaux)	association de défense des contribuables
	association d'actionnaires, d'épargnants
aide aux victimes de calamités naturelles, de catastrophes naturelles	groupements de salariés à caractère syndical
aide aux victimes de violences conjugales	groupements professionnels
aide aux victimes de violences faites aux enfants	associations de défense d'intérêts des retraités ou des personnes âgées
aide aux personnes en danger, solitude, désespoir, soutien	
lutte contre la violence routière	associations d'exploitants agricoles, élevage, horticulture, aviculture, apiculture, viticulture, viniculture
lutte contre diverses formes de violence	
foyers socio-éducatifs	associations d'intérêts maritimes, marins
réinsertion des délinquants	associations pour la représentation d'artisans, de commerçants
soutien aux détenus, reclassement des détenus	unions patronales
	association de représentation de professions libérales
ASSOCIATIONS CARITATIVES, HUMANITAIRES, AIDE AU DÉVELOPPEMENT, DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT	représentation d'intérêts économiques sectoriels
	représentation d'intérêts régionaux et locaux
secours financiers et autres services aux personnes en difficulté	
secours en nature, distribution de nourriture et de vêtements	ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE
associations caritatives à but multiple	pollutions, assainissement
associations caritatives intervenant au plan international	ressources naturelles
développement du bénévolat	espaces naturels
	protection de sites naturels
SERVICES FAMILIAUX, SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES	préservation de la faune sauvage
crèches, garderies, haltes garderies	préservation de la flore sauvage
aide à domicile	comités de défense, comités de sauvegarde
services aux personnes âgées (téléalarme.)	mouvements écologiques
foyers pour personnes âgées, maisons de retraite, maisons de retraite médicalisées	défense et amélioration du cadre de vie
	actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable
CONDUITE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	
cantines, restaurants d'entreprises	AIDE À L'EMPLOI, DÉVELOPPEMENT LOCAL, PROMOTION DE SOLIDARITÉS ÉCONOMIQUES, VIE LOCALE
centres de gestion, centres juridiques, audits	
gestion financière, gestion immobilière	comité, défense d'un emploi
études techniques	entreprises d'insertion, associations intermédiaires, régies de quartier
groupement d'achat, groupement d'entreprises	comités de défense et d'animation de quartier, association locale ou municipale
amicales de commerçants, organisation de foires	
chambres de commerce, chambres économiques	groupement d'employeurs
association à but commercial, développement économique	aide à la création d'activités économiques individuelles
transports	promotion d'initiatives de développement durable
caisses de retraite, de prévoyance, de pensions	
caisses de congés payés, caisses de secours	LOGEMENT
	aide au logement
REPRÉSENTATION, PROMOTION ET DÉFENSE D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES	associations et comités de locataires, de propriétaires, comités de logement
usagers de services publics	réhabilitation et construction de logements
mouvements de consommateurs	

suite de la liste en haut de cette page

suite de la liste page suivante colonne de gauche

TOURISME
auberges de jeunesse, organisation de voyages
maisons et villages de vacances
gîtes ruraux, camping, caravaning, naturisme
syndicats d'initiative, offices de tourisme, salons du tourisme
SÉCURITÉ, PROTECTION CIVILE
amicale de sapeurs pompiers
sauvetage, secourisme, protection civile
prévention, formation, cours de secourisme
sécurité routière
sauvetage en mer
sécurité et sauvetage en montagne
ARMÉE (DONT PRÉPARATION MILITAIRE, MÉDAILLES), ANCIENS COMBATTANTS
anciens combattants
associations de militaires, amicales, associations de conscrits
ACTIVITÉS RELIGIEUSES, SPIRITUELLES OU PHILOSOPHIQUES

Date de dernière modification :
Le 26/03/2012 à 15:40

BNP Paribas - Banque de Bretagne : Un nouvel acteur engagé au service de la région et des clients bretons

Une nouvelle dynamique de développement
Un soutien durable aux initiatives en Bretagne
Un regroupement des équipes dans le respect d'un engagement social fort

Le Groupe BNP Paribas renforce son engagement au service de la Bretagne, une des régions de France les plus dynamiques en termes d'emploi, de démographie et de croissance économique.

Les agences bretonnes de BNP Paribas et celles de sa filiale Banque de Bretagne se rapprochent sous l'enseigne « BNP Paribas - Banque de Bretagne », pour créer une banque à la fois bretonne et à dimension internationale.

Cette nouvelle enseigne s'inscrit dans une dynamique de développement. Elle répond particulièrement bien aux besoins d'une région qui associe une identité forte à une grande ouverture économique et culturelle sur le monde. Elle permet de combiner, au service des clients bretons, les atouts résultant du fort ancrage historique de la Banque de Bretagne, avec le maillage exceptionnel de BNP Paribas, qui est notamment la première banque pour le service aux entreprises dans la zone euro.

Entre avril et juin 2012, les agences issues des 2 réseaux sur les 4 départements de la région Bretagne changeront d'enseigne pour adopter cette nouvelle identité visuelle : une réalisation unique pour les réseaux France de BNP Paribas.

L'ambition de BNP Paribas - Banque de Bretagne est également de renforcer les actions en faveur du développement économique et social, ainsi que les partenariats avec les mondes associatifs et culturels en Bretagne.

Un plan de développement adapté à chaque clientèle
Avec la naissance de BNP Paribas - Banque de Bretagne, tous les clients, à titre personnel ou professionnel, disposeront d'un réseau d'agences étoffé et rénové : 101 agences dont 7 créations composeront ce nouveau dispositif qui couvrira 71 communes.

Quelles que soient ses attentes, le client bénéficiera de conseils personnalisés au sein de son agence de proximité : étudiants, entrée dans la vie active, gestion de patrimoine financier, transmission, problématiques spécifiques des professions libérales… autant de domaines diversifiés pour lesquels des conseillers spécialisés apporteront leur savoir faire.

RIB invariant partout en France, approche multi canal et offre complète de services multimédia faciliteront par ailleurs la mobilité des clients et leur accès à la banque.

Les clients de la Banque Privée disposeront en Bretagne de 9 centres dédiés, avec des expertises locales de haut niveau en ingénierie patrimoniale et en gestion de fortune.

La clientèle des entrepreneurs aura à sa disposition 4 maisons des entrepreneurs (Rennes, Brest, Saint-Brieuc et Vannes), regroupant en un seul lieu l'ensemble des forces de conseil et commerciales dédiées aux entrepreneurs et aux PME, pour les accompagner dans leurs projets d'entreprise et leurs projets patrimoniaux.

Par ailleurs, les entreprises bretonnes bénéficieront d'un service complet de proximité, avec un Centre d'Affaires Régional à Rennes complétées par 3 agences entreprises à Vannes, Brest et Saint-Brieuc, et une expertise renforcée notamment dans l'accompagnement à l'international.

BNP Paribas - Banque de Bretagne compte également une agence des professionnels de l'immobilier, structure qui accompagne les promoteurs immobiliers, particulièrement actifs en Bretagne, en financements et en garanties dans la réalisation de leurs opérations (situées en Bretagne, Pays de Loire et région parisienne).

Enfin, BNP Paribas Banque de Bretagne s'appuie sur les métiers spécifiques et complémentaires de 7 filiales au service des entreprises sur le territoire breton : BNP Paribas Factor, BNP Paribas Développement, BNP Paribas Leasing Solutions, Arval, Arius et BNP Paribas Real Estate.
Cette nouvelle organisation, construite sur le regroupement des 2 réseaux et l'apport de nouveaux pôles de compétences, devrait faire de BNP Paribas - Banque de Bretagne un acteur majeur du développement économique de la Bretagne. Le Groupe BNP Paribas affirme ainsi sa politique volontariste de soutien aux PME régionales et sa volonté d'apporter un accompagnement soutenu de toutes les clientèles.

Un soutien durable aux initiatives en Bretagne
Le fonds de dotation « BNP Paribas - Banque de Bretagne Mécénat » doté de 200 000 Euros annuels a pour objet de soutenir des actions d'intérêt général à but non lucratif pour encourager la dynamique sociale et culturelle de la région.
Ses 4 domaines d'intervention s'inscrivent dans le prolongement de la politique de Mécénat de la Fondation BNP Paribas : Culture, Education, Solidarité, Santé. Le soutien au festival « Jazz à l'Etage », à Rennes du 2 au 9 mars en est une des premières illustrations.

Par ailleurs, dans les domaines du tennis et du cinéma, BNP Paribas - Banque de Bretagne continuera d'accompagner activement de nombreux évènements majeurs en Bretagne.

Cet engagement s'illustre notamment dans le soutien de la banque à l'Open de Rennes, à l'Open BNP Paribas - Banque de Bretagne de Quimper ou encore au Festival du cinéma Travelling.

Un regroupement des équipes dans le respect d'un engagement social fort
Pour créer ce nouvel ensemble, tous les collaborateurs se sont vus proposer un poste en proximité, sans mobilité géographique imposée, dans le cadre de la politique de gestion solidaire de l'emploi du Groupe BNP Paribas

Des activités, notamment dans les domaines du financement aux particuliers, de la négociation commerciale et de l'informatique ont été transférées sur le bassin rennais, créant ainsi plus de 130 postes à Rennes.
Un plan de formation et d'accompagnement adapté à chaque collaborateur est en cours, avec plus de 5 000 jours de formation prévus.
Au total, le Groupe BNP Paribas emploiera plus de 1 400 collaborateurs en Bretagne. Ils y trouveront des perspectives de carrières et des opportunités de proximité démultipliées.

A propos de BNP Paribas
BNP Paribas (www.bnpparibas.com) a une présence dans 80 pays avec près de 200 000 collaborateurs, dont plus de 150 000 en Europe. Le groupe détient des positions clés dans ses trois grands domaines d'activité : Retail Banking, Investment Solutions et Corporate & Investment Banking. En Europe, le Groupe a quatre marchés domestiques (la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg) et BNP Paribas Personal Finance est numéro un du crédit aux particuliers. BNP Paribas développe également son modèle intégré de banque de détail dans les pays du bassin méditerranéen, en Turquie, en Europe de l'Est et a un réseau important dans l'Ouest des Etats-Unis. Dans ses activités Corporate & Investment Banking et Investment Solutions, BNP Paribas bénéficie d'un leadership en Europe, d'une forte présence dans les Amériques, ainsi que d'un dispositif solide et en forte croissance en Asie.
Avec sa note AA- chez Standard & Poor's, BNP Paribas est l'une des banques les mieux notées du monde.

Contacts Presse :
Loubna Sebti – Service de Presse BNP Paribas
loubna.sebti@bnpparibas.com - 01 40 14 66 28

Jeanne Simonneaux – Direction régionale Ouest, Communication
jeanne.simonneaux@bnpparibas.com - 02 51 25 12 33

Jocelyne Regnier - Communication BNP Paribas - Banque de Bretagne
jocelyne.regnier@bnpparibas.com - 02 99 01 77 33

PROTECTION DE LA BIODIVERSITE FORESTIERE : RESERVE NATURELLE DES PARTIAS

PROJET PORTE PAR LA LPO REGION PACA ET SOUTENU PAR LE FONDS DE DOTATION ITANCIA

La réserve naturelle régionale des Partias va bénéficier de plantations de plus de 2 000 plants de Pin Cembro afin de diversifier le peuplement forestier où domine quasi-exclusivement le mélèze.

L'espace forestier de la réserve naturelle régionale des Partias représente environ un quart de sa surface. Comme dans le Briançonnais en général, le mélèze est l'essence prépondérante. Pourtant son abondance s'explique avant tout par l'activité humaine qui l'a favorisé au détriment du Pin cembro, le mélèze étant favorable au pâturage en sous bois. Le Pin cembro, qui devrait naturellement lui succéder pour former une cembraie à mélèze, n'est présent qu'à l'état très disséminé.

La protection de la biodiversité forestière, un enjeu prioritaire.

L'un des enjeux de conservation prioritaire dans la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Partias est la conservation des espèces animales forestières :
Tétras lyre, Pic noir, Cassenoix moucheté, Merle à plastron, chouettes de montagne, Barbastelle ou encore Cerf élaphe.
L'objectif à long terme est de préserver la tranquillité des espèces forestières sensibles au dérangement et d'obtenir une forêt à caractère naturel, incluant le retour du Pin cembro.
Une opération de restauration du Pin cembro a donc été planifiée.

LPO PACA

ITANCIA Fonds de dotation pour la protection de la nature

Une gestion multipartenaires.

La forêt de la réserve naturelle régionale des Partias est gérée par des partenaires variés. La commune de Puy-Saint-André et l'association Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur en sont les cogestionnaires. L'Office National des Forêts assure la gestion de la forêt communale de Puy-Saint-André et a signé une convention partenariale avec la LPO PACA en 2011 pour collaborer sur la gestion de la partie incluse dans la RNR.

Un partenariat collectivité - entreprise - association et établissement public.

L'opération de plantation de Pin cembro a été programmée dans le plan de gestion de la réserve naturelle des Partias, rédigé par la LPO PACA et la commune de Puy-Saint-André.
Sur le plan technique, elle a été montée avec l'ONF qui assurera les travaux de plantation de plus de 2 000 plants.
Cette opération d'envergure est rendue possible grâce au fonds de dotation Itancia qui soutient ce projet concret de protection de la nature inscrit dans la perspective d'un développement durable.

Le Fonds de dotation Itancia

est un fonds de dotation privé, créé en janvier 2011 à l'initiative de Monsieur Yann Pineau, PDG du groupe Itancia.
Ce Fonds de dotation a pour vocation de soutenir financièrement des associations de terrain œuvrant concrètement pour la Protection de la Nature.

L'objet du Fonds est la ***Protection de la Nature***.
Le Fonds se propose de soutenir financièrement des porteurs de projets concrets et de terrain en France métropolitaine, DOM-TOM et continent Africain.

Le projet de plantation de Pin Cembro dans la réserve naturelle des Partias est pour nous le premier projet d'envergure financé par le Fonds.
Sur ce projet porté par la ***LPO PACA*** (référent de sérieux et d'expérience), nous avons l'opportunité de soutenir un programme remarquable de sauvegarde de la biodiversité forestière.
Ce programme a en outre été mené avec beaucoup d'intelligence, dans un grand souci de cohésion des différents acteurs locaux : municipalité, ONF, éleveurs et randonneurs, tous amoureux du site.

**L'intérêt pour la gestion de la Réserve est de mettre en oeuvre les premières opérations de gestion.
De plus à l'étage montagnard, nous n'avons que 8 semaines environ où le site est accessible pour des chantiers de plantation en automne : entre fin septembre et début novembre.
La réactivité de la LPO, de l'ONF et du Fonds a permis de mettre en oeuvre cette opération dès 2011.**

Réserve Naturelle PARTIAS — LPO PACA — ITANCIA Fonds de dotation pour la protection de la nature — Office National des Forêts

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
LE HAUT COMMISSAIRE
À LA JEUNESSE

Paris, le 12 juin 2009

Communiqué de presse

Mobilisation des fondations du Bâtiment et des Travaux Publics : 5 Millions d'euros en faveur de l'insertion sociale et professionnelle.

A l'occasion de sa participation à la manifestation « 24 heures du bâtiment » organisée par la Fédération Française du Bâtiment (FFB), Martin Hirsch, haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse signe aujourd'hui un protocole d'accord avec les fondations du BTP.
Par ce protocole d'accord, ces fondations s'engagent à accompagner des associations qui travaillent au quotidien en faveur de l'insertion sociale et professionnelle.

Les fondations signataires – la Fondation FFB, la Fondation Cari, la Fondation du BTP, la Fondation BTP-Plus, la Fondation Eiffage, la Fondation Ambitions Travaux publics – se fixent l'objectif commun de mobiliser 5 millions d'euros sur des actions en faveur de l'insertion en 2009-2010.

Martin Hirsch se réjouit de cette initiative forte, qui permettra de compléter par un mécénat actif et solidaire, les actions engagées par le Gouvernement et d'autres acteurs institutionnels et associatifs en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi, notamment les jeunes.

PROTOCOLE D'ACCORD relatif à la mobilisation des Fondations du Bâtiment et des Travaux Publics pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle

FICHE DE PRESENTATION

Nom de la Fondation :
Fondation d'entreprise EIFFAGE « *Construire ensemble un monde partagé"*

Adresse : 163 quai du Docteur-Dervaux
92601 Asnières-sur-Seine CEDEX
FRANCE

Organisme Fondateur : Société EIFFAGE

Président : Jean Carré
(et Président de la Fédération Nationale des CREPI)

Contacts : fondation.entreprise@eiffage.com
Xavier Lanthiez, Délégué Général de la Fondation EIFFAGE
xavier.lanthiez@eiffage.com
Isabelle Douard, Chargée de Missions de la Fondation EIFFAGE
isabelle.drouard@eiffage.com – 01.41.32.81.89

Date de création : 19 Avril 2008

Statut : Fondation d'entreprise

Domaine(s) d'intervention : La Fondation Eiffage soutient des initiatives qui favorisent l'insertion professionnelle et sociale ainsi que la préservation de l'environnement.

Public(s) visé(s) : Les actions soutenues visent essentiellement des personnes défavorisées.
Ce sont des projets proposés par des salariés ou retraités du Groupe Eiffage, dans lesquels ils sont engagés bénévolement de façon active.

RESSOURCES
Budget Annuel : 300 000 € auxquels s'ajoute un budget supplémentaire pour des projets d'ampleur dits "phare*".

Taux d'utilisation : 100%

NOMBRE DE PROJETS ACCOMPAGNES : De septembre 2008 au mois de mai 2009, **20 projets**.

Exemples d'actions financées :

L'association ***En Passant Par la Montagne (Isère)*** favorise la socialisation et l'insertion professionnelle de personnes en difficulté en utilisant les sports de montagne comme démarche pédagogique. Le soutien de la Fondation a permis d'emmener un groupe de 7

jeunes de St Denis (93) pour un **projet éducatif associant une sortie en haute montagne à un chantier** de rénovation d'un refuge.

L'association ***Chiens Guides d'Aveugles – Centre Paul Corteville (Nord)*** éduque des chiens, depuis plus de 50 ans. La Fondation a financé l'éducation d'un chien qui sera remis gratuitement, au bout de 2 ans, à une personne aveugle, elle même formée par l'association pour gérer le chien qui lui est attribué.

L'association ***Solidarité Nouvelle pour le Logement*** (SNL) fonctionne avec des groupes locaux de solidarité (GLS). Le projet, cofinancé par la Fondation, concerne des travaux d'aménagement d'une maison à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse **(Yvelines)** où pourront être réalisés **5 logements très sociaux**, du studio au 3 pièces. Les personnes qui y seront logées, pour maximum 3 ans, seront accompagnées par les bénévoles du groupe local pour une insertion réussie et durable.

Le ***Centre Social La Pépinière (Hautes Pyrénées)*** organise avec des jeunes en difficulté d'un quartier social de Pau une **mission scientifique au Spitzberg**. Ces "Derniers messagers des glaces" étudieront sur place les causes des changements climatiques, accompagnés par un chercheur du CNRS et guide spécialiste des zones arctiques.

*** Projets phares (aujourd'hui au nombre de 2) :**

R***estauration des Colonnes de Buren*** : dans le cadre du chantier réalisé par Forclum, filiale d'Eiffage, sur le lot électricité (lot réservé dans le cadre d'une convention de mécénat avec le Ministère de la Culture), **des jeunes en insertion**, sélectionnés par le CREPI Ile de France (Club Régional d'Entreprises pour l'Insertion), ont intégré l'équipe.

120 ans de la Tour Eiffel : A l'occasion cet évènement, la Fondation Eiffage a financé la visite **120 classes d'enfants issus de quartiers sensibles**. Une **journée de découverte des métiers du BTP** a également été organisée, en collaboration avec le CREPI Ile-de-France, au 1er étage de la Tour Eiffel, pour 150 jeunes et des adultes, en réflexion autour de leur projet professionnel.

APPORTS POSSIBLES À L'ENTREPRISE DE SA FONDATION

❑ IDENTITÉ ET IMAGE

- construire, acquérir ou renforcer son identité
- bénéficier d'une possibilité de communiquer
- accroître sa notoriété
- améliorer son image
- asseoir sa réputation
- élargir sa renommée
- enrichir sa personnalité

❑ CADRE RELATIONNEL

- jouir d'un cadre de relations détendues
- entretenir des liens bénéfiques en dehors des relations d'affaires

❑ RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

- attirer et fidéliser les talents
- fédérer les salariés
- créer ou renforcer des liens internes
- développer un sentiment de fierté
- impliquer le personnel
- mobiliser le personnel
- développer des compétences du personnel
- démontrer l'engagement de l'entreprise envers son personnel
- motiver le personnel
- améliorer sa gestion

❑ ENJEUX DE TERRITOIRE ET LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT

- dynamiser son territoire
- dialoguer avec son environnement
- consolider son implantation

❑ MARKETING ET VENTE

- dynamiser son marketing
- se différencier
- démontrer son savoir-faire
- développer son attractivité vis-à-vis de ses clients

❑ INNOVATION

- favoriser l'innovation
- conduire des actions dans le cadre du développement durable ou de la RSE

❑ DÉMARCHE PERSONNELLE DU DIRIGEANT

- répondre à des motivations personnelles du dirigeant
- rencontrer d'autres dirigeants

N. B. : cette liste n'est pas exhaustive.

LA FONDATION GECINA

- Editorial
- Objectif
- Gouvernance
- Ressources
- Contact

Objectif

La fondation d'entreprise Gecina poursuit deux buts d'intérêt général :

- **la protection de l'environnement ;**
- **l'aide et le soutien à toutes les formes de handicap.**

A ces fins, elle organise et participe à des actions de communication favorisant la connaissance et la promotion des actions qu'elle mène ou qu'elle soutient.

La fondation d'entreprise Gecina intervient de deux manières :

- en élaborant, en mettant en œuvre et en gérant directement des projets ;
- en distribuant des subventions, bourses, prix ... à toutes personnes, entreprises, associations ou collectivités publiques françaises ou étrangères œuvrant en faveur de la protection de l'environnement et en matière d'aide et de soutien à toutes les formes de handicap.

La fondation d'entreprise Gecina agit notamment, et sans que cette énumération ne soit limitative, pour :

- l'amélioration des conditions de vie des personnes souffrant de toutes formes de handicap ;
- la protection du patrimoine naturel et bâti ;
- la réhabilitation et la préservation de sites naturels et d'ensembles écologiques ;
- l'innovation, l'amélioration des connaissances scientifiques, la valorisation et à la mise œuvre des résultats des programmes de recherche (dans les domaines de la protection de l'environnement et du soutien à toutes les formes de handicap) ;
- l'information et la sensibilisation du public sur les enjeux de la protection de l'environnement et du soutien à toutes les formes de handicap ;
- le développement de projets éducatifs dans les domaines de la protection de l'environnement et du soutien à toutes les formes de handicap.

Envoyer cette page

locataires actuels et futurs. Des procédures spécifiques de relocation dans des immeubles accessibles ont été élaborées et mises en place.

Tri sélectif des déchets et recyclage – Les immeubles de Gecina, tertiaires et résidentiels, sont progressivement adaptés au tri sélectif pour contribuer aux objectifs nationaux de recyclage des déchets. Après un premier test mené en 2008 sur l'immeuble de bureaux Défense Ouest situé à Colombes, Gecina a déployé le tri sélectif du papier blanc en proposant à ses locataires d'adhérer aux contrats de collecte et de valorisation signés avec des prestataires dédiés. En complément de la gestion des déchets réglementés, l'extension de la valorisation des déchets à d'autres catégories (cartons et autres emballages, déchets verts) est en cours d'études. Pour le patrimoine résidentiel, un programme pluriannuel de condamnation des vide-ordures lancé en 2008 se poursuit afin d'améliorer la sécurité et l'hygiène. Ce programme contribue également à favoriser les pratiques de tri sélectif.
L'objectif de Gecina est d'augmenter le nombre d'immeubles adaptés pour le tri sélectif : pour 2012 et 2016, ce sont respectivement 60 % puis 80 % des surfaces du patrimoine qui seront équipées.

« Gecina a entrepris et achevé fin 2011 l'ensemble des diagnostics d'accessibilité des parties communes de ses immeubles, qu'elles soient extérieures ou intérieures. Le niveau d'accessibilité ainsi défini par bâtiment nous permet de dresser aujourd'hui une cartographie précise de notre patrimoine. Dans un second temps et dès que cela est envisageable, nous souhaitons améliorer chaque accès signalé comme difficile. Cette démarche sera systématique dès lors que nous engagerons des travaux. Gecina va ainsi améliorer le cadre de vie de sa clientèle, toutes situations confondues : handicap, personnes âgées, femmes enceintes, enfants en bas âge... »

Alain Durando
Directeur d'Entité Patrimoniale
Immobilier résidentiel

Gecina, entreprise citoyenne

À travers sa Fondation, les collaborateurs de Gecina s'impliquent pour la protection de l'environnement et le soutien à toutes les formes de handicap. Des salariés se sont engagés bénévolement et collectivement dans deux projets associatifs de rénovation et de construction.

Rénovons solidaire

« Une action collective pour améliorer les conditions de formation de personnes en situation de handicap »

Créée en 1986, l'association ANPHI (Association nationale pour la prévention des handicaps et pour l'information) a pour mission d'informer les personnes en situation de handicap et leur entourage afin qu'elles puissent faire valoir leurs droits et s'intégrer dans la société. L'ANPHI gère ainsi deux structures : la station de radio Vivre FM (fréquence 93.9 à Paris et en Île-de-France) et le centre de formation aux techniques de la communication accueillant les personnes touchées par des handicaps psychiques. Des professionnels (formateurs, psychologues, professeurs de théâtre) accompagnent chaque année une quarantaine de stagiaires dans leur réinsertion professionnelle et organisent des ateliers axés sur l'expression, la communication, la relation aux autres ainsi que des formations pratiques aux métiers de la radio en relation avec la radio Vivre FM. Deux ans après un projet de parrainage porté par la Fondation pour améliorer l'accessibilité de la radio Vivre FM, un collectif de salariés de Gecina décide d'investir le local de formation de l'association ANPHI pendant les vacances de la Toussaint en octobre 2011. Sous la supervision d'une entreprise spécialisée dans la rénovation et d'un salarié retraité, six collaborateurs de Gecina, en poste et retraités, ont participé pendant une semaine aux travaux de rénovation de ce local de 80 m^2 : nettoyage, décapage, ponçage, lessivage et peinture. Dans ce cadre, Gecina offrait la possibilité de prendre en charge la participation des salariés mobilisés dans la limite de deux jours : 50 % sur le temps de travail en mécénat de compétences et 50 % sur le temps personnel en bénévolat.

Construisons solidaire

« Une action collective de préservation de l'environnement dans le Jardin des Méditerranées du Domaine du Rayol »

L'association du Domaine du Rayol, créée en 1989 à l'occasion de l'acquisition du site par le Conservatoire du littoral, gère un patrimoine naturel exceptionnel de 7 hectares sur la corniche des Maures près de Toulon. Son Jardin des Méditerranées est une véritable référence dans le domaine des grands jardins français et est labellisé « Jardin Remarquable » par le ministère de la Culture et de la Communication.
Dans le cadre du mécénat, la Fondation d'entreprise Gecina s'est engagée dès 2009 auprès du Conservatoire du littoral dans un projet de rénovation du bâtiment « Le Rayolet », patrimoine représentatif des années 1930 inscrit Monument historique. Cet automne, une trentaine de salariés de Gecina participaient à l'une des nombreuses actions de préservation de l'environnement dans ce jardin.
Des femmes et des hommes de tous les départements de Gecina ont ainsi construit des murs de pierres sèches pour maintenir des plantations fragilisées par l'érosion. Ces collaborateurs ont partagé pendant plusieurs jours les connaissances et techniques de montage de mur sans liant, un ouvrage durable pour les cinquante prochaines années.

LA POLITIQUE DE MECENAT DU GROUPE SAFRAN

Les actions de mécénat de Safran sont menées soit directement par le Groupe, soit dans le cadre de ses deux fondations d'entreprise, pour l'insertion et pour la musique. La solidarité est leur dénominateur commun.

MECENAT DE SOLIDARITE

Il s'appuie sur des partenariats pluriannuels solides avec des acteurs privés ou publics de premier plan. Il s'attache à croiser, chaque fois que possible, l'approche sociale et l'engagement culturel autour de projets ambitieux.

FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR LA MUSIQUE

La Fondation d'entreprise Safran pour la musique accompagne de jeunes musiciens prometteurs dans leur formation ou leur essor professionnel. Elle soutient aussi les structures les plus susceptibles de favoriser leur promotion. Elle intervient enfin auprès des jeunes publics des quartiers sensibles pour leur faire découvrir et pratiquer la musique classique. Depuis sa création en novembre 2004, la Fondation d'entreprise développe un réseau de partenaires pérenne.

FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR L'INSERTION

Elle facilite l'insertion sociale ou professionnelle de jeunes adultes victimes d'un handicap moteur, sensoriel, mental ou social. Depuis sa création en mars 2005, elle a soutenu nombre de projets d'envergure, en France comme à l'international. Il s'agit, pour l'essentiel, de projets présentés par des associations mais la Fondation d'entreprise met aussi en œuvre ses propres opérations. Les salariés de l'entreprise s'impliquent de plus en plus dans ces actions et les relaient avec enthousiasme au sein du Groupe comme à l'extérieur.

Couverture : la Fondation d'entreprise Safran pour l'insertion accompagne depuis 2007 l'association Namasté, notamment pour la construction d'un centre d'apprentissage à la broderie destiné aux femmes en situation de détresse à Surya's garden en Inde.

Conception et rédaction : Direction du Mécénat Safran
Maquette et réalisation : MEC'ENE

© Stéphane de Bourgies

« Safran est un équipementier international de haute technologie, leader dans les domaines de l'aéronautique et de l'espace, de la défense et de la sécurité.
Nos technologies contribuent ainsi à rendre plus sûre la vie quotidienne et à satisfaire les aspirations les plus profondes des hommes.

La démarche de mécénat du Groupe s'inscrit dans cette perspective.

Elle est mise en œuvre par ses deux fondations d'entreprise et par le biais d'actions de solidarité menées avec des acteurs publics et privés de premier plan.
Qu'il s'agisse de programmes de réinsertion sociale ou professionnelle, de l'aide aux personnes en difficulté ou fragilisées par le handicap ou encore de l'accompagnement de jeunes musiciens prometteurs, nos multiples initiatives sont au service de deux grands enjeux : la cohésion sociale et l'égalité des chances.
Le caractère pérenne des retombées attendues pour les bénéficiaires est un critère primordial de nos choix.

Nous encourageons par ailleurs la fertilisation croisée entre nos engagements sociaux et culturels ainsi qu'en attestent, par exemple, notre soutien à l'Orchestre de l'Alliance au profit de grandes causes humanitaires ou le partenariat pluriannuel avec le ministère de l'Education nationale pour sensibiliser à la musique classique des élèves scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire.

Nous voulons agir dans le champ social et culturel avec la même exigence, la même énergie, que dans la vie industrielle et montrer que l'on peut y être aussi efficaces.

Plus de 200 actions de mécénat ont été conduites par Safran depuis 2005, et toutes représentent pour le Groupe un investissement … durable, au sens propre du terme.
Ces actions portent les aspirations citoyennes de l'ensemble des salariés du Groupe et parviennent, au fil des ans, à rendre naturel ce qui ne l'est pas : la solidarité. »

Jean-Paul Herteman
Président-directeur général de Safran

© J.Jaulerry

LE MECENAT DU GROUPE SAFRAN

ACTIONS 2010

MECENAT DE SOLIDARITE

FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR L'INSERTION

FONDATION D'ENTREPRISE SAFRAN POUR LA MUSIQUE

Tous les soutiens du groupe Safran sont sur www.safran-group.com

SAFRAN
2, boulevard du Général Martial Valin
75724 Paris cedex 15

SAFRAN
AEROSPACE · DEFENCE · SECURITY

SAFRAN
AEROSPACE · DEFENCE · SECURITY

LA LETTRE DU MECENAT ET DES FONDATIONS SAFRAN

N°03
MARS 2011

ÉDITO

© Stéphane de Bourgies/Abacapres

Les deux fondations d'entreprise du groupe Safran, pour l'insertion et pour la musique, traduisent le volontarisme du Groupe sur les grands enjeux de solidarité, son engagement quotidien en matière de responsabilité citoyenne et de lutte pour l'égalité des chances. Elles ont été récemment prorogées pour une durée de cinq ans et font désormais partie intégrante de l'héritage commun des diverses composantes de notre Groupe.

Depuis plusieurs années, j'assure avec une grande conviction les fonctions d'administrateur au sein de leurs conseils d'administration respectifs. Ces instances de gouvernance, composées d'une quinzaine de membres chacune, ont pour rôle d'effectuer un choix transparent et cohérent parmi les divers projets adressés aux fondations du Groupe en vue d'un soutien financier.

A cette fin, elles ont élaboré un processus méthodique de présélection des dossiers. La direction du mécénat du Groupe reçoit en effet chaque jour un grand nombre de projets d'intérêt général, souvent relayés par des salariés de Safran ! Le secrétariat général des deux fondations veille à ce que les projets présentés correspondent bien à leur objet statutaire, soit la réinsertion sociale ou professionnelle de jeunes adultes victimes d'un handicap moteur, sensoriel, mental ou social, soit l'accompagnement de jeunes talents musiciens par un soutien à leur formation ou à leur essor professionnel. L'équipe en charge du mécénat s'attache également à identifier le caractère pérenne du bénéfice attendu des projets, que ceux-ci aient une dimension régionale, nationale ou internationale.

A l'issue de ce processus de sélection, les initiatives les plus originales ou innovantes sont soumises au vote du conseil d'administration, instance décisionnelle de chacune des deux fondations, constitué de représentants du Groupe ainsi que de personnalités qualifiées dont l'expertise dans le domaine d'intervention de la fondation est unanimement reconnue. Fondés sur l'expérience, l'enthousiasme et le volontariat de chaque membre, les conseils d'administration des fondations Safran sont donc de véritables porte-voix des aspirations citoyennes de l'ensemble des parties prenantes du Groupe.

Nos deux fondations prouvent de manière concrète, sur le terrain, que l'engagement de Safran sur des investissements durables dans la vie industrielle se retrouve aussi puissant dans la vie sociale et culturelle.

Dominique-Jean CHERTIER
Directeur général adjoint affaires sociales, juridiques et institutionnelles
Membre du Directoire
Administrateur de la Fondation Safran pour l'insertion et de la Fondation Safran pour la musique

LE CHIFFRE À RETENIR

99 216

C'est le nombre de fois qu'a été regardée la vidéo présentant le concert organisé par Safran en partenariat avec l'Orchestre de l'Alliance et le ministère de l'Education nationale : elle a été mise en ligne pendant 3 jours sur le site allomusic.com.

CONTACTS À LA DIRECTION DU MÉCÉNAT DU GROUPE SAFRAN

Françoise Descheemaeker, Directeur du Mécénat et Présidente des Fondations, francoise.descheemaeker@safran.fr
Véronique Faivre, Déléguée Générale du Mécénat, veronique.faivre@safran.fr
Nicole Krebs, Secrétaire Générale des Fondations, nicole.krebs@safran.fr

Site internet : www.safran-group.com

Merci à vous tous !

En créant la Fondation d'entreprise Veolia Environnement en 2004, j'ai souhaité y associer étroitement nos collaborateurs car j'étais convaincu que notre démarche de mécénat trouverait son sens, sa force, en s'appuyant sur l'enthousiasme et l'engagement des hommes et des femmes de Veolia Environnement.

Nombre d'entre eux s'investissait déjà à titre individuel ou au sein de l'entreprise dans des missions bénévoles et solidaires. Les moyens financiers importants dont a été dotée la Fondation étaient destinés avant tout à soutenir et à développer leurs multiples initiatives et à leur donner une plus grande cohérence.

« Tous les projets soutenus sont parrainés par nos collaborateurs »

Aujourd'hui, alors que nous avons déjà aidé 249 projets, plus de la moitié d'entre eux sont proposés par des collaborateurs et tous sont parrainés par eux.
Ce sont eux qui, par leur écoute attentive des besoins des populations qu'ils côtoient – partout dans le monde – s'associent à des initiatives locales innovantes et sollicitent la Fondation. Ce sont eux, aussi, qui remplissent leur rôle de parrain de manière exemplaire et s'investissent bien souvent au-delà de la mission d'évaluation et de suivi qui leur est confiée. Comme le font sur le terrain de l'urgence et du développement humanitaire, les volontaires de Veolia Waterforce, ils mettent leurs compétences au service des associations et des institutions qui font appel à nous, sans compter leur temps et leur énergie.

Je tiens à les remercier, profondément et chaleureusement, en mon nom et en celui de la Fondation.

Cet engagement fort vient d'être distingué par ceux qui promeuvent depuis des années le mécénat d'entreprise en France : notre Fondation s'est vu décerner récemment l'Oscar Admical 2006 du mécénat d'entreprise.

Nous sommes très fiers de cette reconnaissance car ce prix récompense la qualité de nos actions et, surtout, l'engagement exceptionnel des hommes et des femmes qui les portent quotidiennement, avec tout leur cœur.
C'est à eux que revient cette distinction.

Henri Proglio
Président de la Fondation d'entreprise
Veolia Environnement

ACCOMPAGNER, CONSEILLER, S'ENGAGER : DEVENIR PARRAIN

LE GUIDE DU PARRAIN

Fondation d'entreprise Veolia Environnement

p.2 Quel est mon rôle ?

p.4 Comment instruire un projet ?

p.6 Sur qui puis-je m'appuyer ?

p.7 Quelles sont mes responsabilités ?

p.8 Quelles sont les limites de ma mission ?

p.10 Parrain et/ou volontaire ?

fondation d'entreprise VEOLIA ENVIRONNEMENT

Le mécénat au service du développement durable

Créée en juin 2004, la Fondation d'entreprise Veolia Environnement soutient des initiatives d'intérêt général dans les trois grands domaines de la solidarité, de l'insertion professionnelle et de l'environnement.

Lancée à l'initiative d'Henri Proglio par Veolia Environnement et ses quatre divisions pour une durée minimale de cinq ans, la Fondation d'entreprise Veolia Environnement a pour vocation d'aider des projets d'intérêt général en faveur du développement durable. Elle est dotée d'un budget annuel de 5 millions d'euros.

Elle intervient dans le domaine du mécénat financier et de compétences. Le soutien financier qu'elle octroie est en effet complété et renforcé par l'action de salariés bénévoles qui choisissent d'accompagner les projets en tant que parrains – le temps de l'exécution du projet –, en tant qu'experts sollicités sur un aspect spécifique du dossier, ou enfin en tant que volontaires dans le cadre des missions de Veolia Waterforce.

En presque deux années d'existence, la Fondation Veolia Environnement a ainsi soutenu 249 projets, dont 173 en 2005 en France et à l'international. En étudiant les demandes transmises par les porteurs de projets et les avis des parrains, elle a affiné sa compréhension des besoins sociétaux et environnementaux actuels. Cette connaissance lui a permis de préciser, au fil des mois, les différents axes d'intervention au sein des trois grands domaines qu'elle a choisi d'accompagner.

Solidarité

La Fondation Veolia Environnement a soutenu 93 projets dans le domaine de la solidarité en France comme à l'étranger. Ils concernent l'accès aux services essentiels (eau potable, hygiène, énergie, autosuffisance alimentaire, etc.), l'accès aux soins, l'aide à l'enfance et aux personnes vulnérables : personnes âgées, malades ou handicapées.

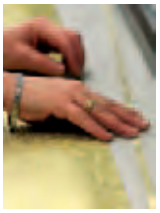

Insertion professionnelle

La Fondation Veolia Environnement a aidé 42 projets favorisant l'insertion professionnelle de personnes en situation d'exclusion. Il s'agit le plus souvent d'initiatives permettant le retour à un emploi durable : conseils lors de la réinsertion, apprentissage de nouveaux métiers, formation professionnelle, économie solidaire et microcrédits.

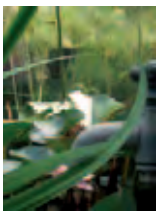

Environnement

38 projets sont soutenus dans le domaine de l'environnement. Ils concernent à la fois la préservation des ressources et du patrimoine naturel, l'éducation et la sensibilisation aux gestes et comportements écocitoyens et l'amélioration du cadre de vie.

Raymond-Max Aubert
Vice-Président de la Fondation

Président du Comité de Sélection

«Favoriser des projets innovants»

Quelles sont les typologies de projets choisies par la Fondation ?
Dans le cadre de nos trois grands domaines d'intervention, nous avons fait le choix d'être ouverts à une grande diversité. Nous soutenons aussi bien des actions d'urgence humanitaire que des démarches de développement à plus long terme, des projets de grande envergure ou des initiatives plus modestes. La Fondation se veut réactive et audacieuse, afin de favoriser des projets innovants qui ne pourraient pas voir le jour sans son appui.

Pour autant, vous avez défini des critères de sélection...
Nos projets soutenus doivent, avant tout autre aspect, relever de l'intérêt général. Nous tenons à ce qu'ils poursuivent un but non lucratif et qu'ils correspondent, au moins, à l'un de nos trois domaines. En outre, ils doivent s'inscrire dans la durée. Nous souhaitons enfin que nos aides produisent un effet de levier pour convaincre d'autres financeurs potentiels de s'engager à leur tour, afin d'assurer la pérennité des actions soutenues.

Quelles sont les principales causes de refus ?
Nous avons décidé de ne pas retenir les projets à caractère purement événementiel ni, bien évidemment, les activités économiques en concurrence avec celles des filiales du Groupe. Par ailleurs, dans un souci de suivi et d'évaluation des actions, nous retenons des projets se déroulant dans des pays dans lesquels les salariés du Groupe peuvent apporter une valeur ajoutée en terme de parrainage de proximité ou d'expertise.

Procédure de sélection des projets

Première étape: la constitution du dossier

Le porteur du projet remplit le formulaire et renvoie à la Fondation, par courrier electronique a l'adresse fondation@free.org.

Deuxième étape: une première sélection sur dossier

Dès réception du dossier, votre demande est instruite par l'équipe de la Fondation et un premier tri des dossiers est effectué en fonction de nos critères de sélection (domaine de compétence, qualité du projet, délais, etc.). Si besoin, la Fondation demande des informations ou des pièces complémentaires.

Troisième étape: la validation du président de la Fondation

Si le projet semble correspondre à nos critères et si le dossier est complet (notamment en ce qui concerne les éléments financiers et budgétaires), il est ensuite soumis, pour validation, au président de la Fondation.

Quatrième étape: la décision des membres du Conseil d'Administration

Après instruction et validation de la Fondation, tout projet retenu est soumis à l'approbation définitive des membres du Conseil d'Administration de la Fondation. Il décide de l'engagement de la Fondation dans le projet (c'est-à-dire de la labellisation du projet par la Fondation) et du montant d'une éventuelle subvention.

Cinquième étape: la mise en œuvre du partenariat

Si la demande d'aide est acceptée, un contrat de mécénat ou une lettre officielle est adressé par le Président de la Fondation. L'aide accordée ainsi que les obligations de l'association envers la Fondation sont alors précisées.
La Fondation suit l'évolution de cette collaboration dont elle réalise régulièrement une évaluation.

Pièces à joindre au dossier

Joindre un budget détaillé de L'opération, récapitulant l'ensemble des postes de recettes et de charges.

Associations:
• Joindre en annexe: la copie des statuts, la déclaration au Journal Officiel, la composition précise du Conseil d'Administration, le dernier rapport d'activité, le(s) compte(s) rendu(s) d'Assemblé e(s) Générale(s), un relevé d'identité bancaire.

Entreprises:
• Joindre en annexe: la copie des statuts, L'extrait de KBIS de moins de 3 mois, les bilans et les comptes de résultat des années antérieures, un relevé d'identité bancaire.

Collectivités locales:
• Préciser L'identité de L'interlocuteur, le type de collectivité, la localisation, le budget, un relevé d'identité bancaire.

Fondations:
• Joindre en annexe: la copie des statuts, la déclaration au Journal Officiel, le dernier rapport d'activité, le budget, le plan d'action prévisionnel, un compte rendu des actions soutenues, un relevé d'identité bancaire.

Circuit d'un projet soumis à la Fondation de France

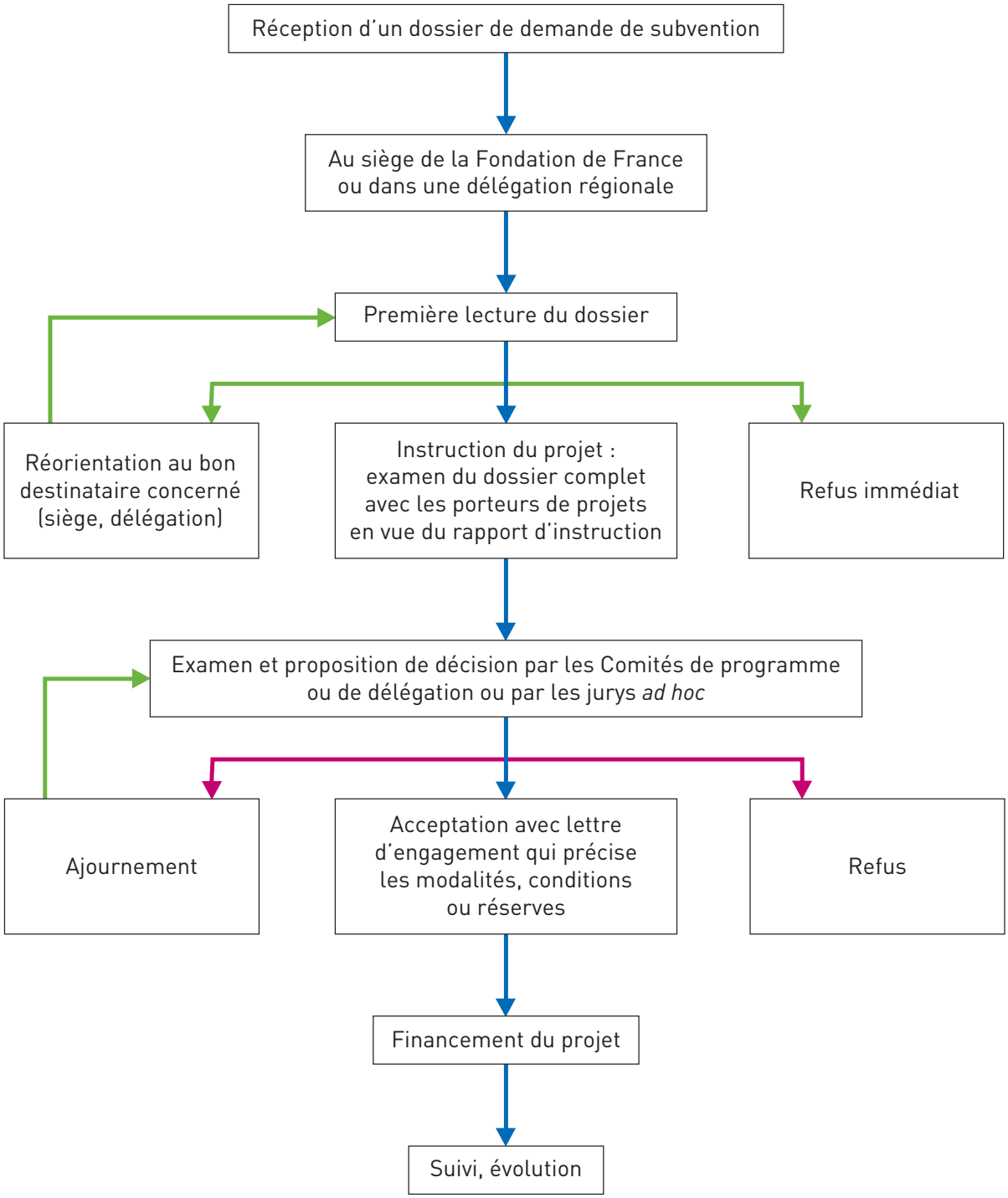

La fondation POWEO

REGLEMENT DU PRIX DE LA FONDATION POWEO

ARTICLE 1 – OBJET

Le « Prix de la Fondation POWEO » est organisé par la Fondation d'entreprise POWEO.
Les prix attribués sont destinés à récompenser les actions de **création ou développement de petits opérateurs privés africains** (petites entreprises, coopératives, GIE ou associations, artisans du secteur informel, indépendants) **agissant** en faveur de la **production ou de la distribution d'énergie d'origine renouvelable** ou de **l'amélioration de l'efficacité énergétique au profit des populations en difficulté en Afrique sub-saharienne.**
Ces entreprises pourront être bureau d'études, fabricant, distributeur, promoteur ou réparateur d'équipements ou de services... Leurs activités devront favoriser l'accès à l'énergie des plus démunis en Afrique sub-saharienne.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce Prix est ouvert à toute personne physique ou morale :

- agissant en Afrique sub-saharienne et dont l'action répond à l'Objet du Prix de la fondation POWEO défini dans l'article 1,
- **ayant créé l'entreprise ou l'activité depuis au moins 1 an à la date d'envoi de la candidature**
- parrainées par 2 personnes physiques de référence (représentants de la coopération privée ou publique française ou européenne dans le pays africain concerné, entrepreneur local de renom, experts connus pour leur expérience dans les domaines couverts par le Prix)

Tout lauréat ne pourra concourir à nouveau avant une période de 3 ans.

ARTICLE 3 – DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature seront établis obligatoirement à partir d'un dossier-type disponible gratuitement sur le site www.fondation-poweo.org ou par courrier sur simple demande à la fondation d'entreprise POWEO (42-44 rue Washington, 75008 Paris, France).
Les dossiers complétés seront renvoyés à la fondation POWEO par courrier postal (cachet de la poste faisant foi) ou, de préférence, électronique au plus tard le 30 septembre 2011.
La participation au « Prix de la fondation POWEO » est totalement gratuite. Les candidats pourront être amenés à compléter leur dossier sur demande de la fondation POWEO avant présentation au Jury.

ARTICLE 4 – JURY

Le choix des lauréats appartient au conseil d'administration de la fondation d'entreprise POWEO sur proposition d'un jury.
Le jury comprend 3 administrateurs membres du comité de projets de la fondation POWEO et 3 personnalités connues pour leur expérience dans les domaines couverts par le Prix et/ou représentant d'organismes de coopération internationale. La composition du Jury peut être revue chaque année.

ARTICLE 5 – PRIX

Le « Prix de la fondation POWEO » est attribué au meilleur dossier de chacune des catégories suivantes :

- un « Grand Prix Fondation d'entreprise Poweo » pour tous types de candidats,
- un prix « Femmes » distinguant une femme leader ou une entreprise créée par une femme,
- un prix « Co-développement » pour une action conduite à l'initiative de migrants installés en France ou réinstallés en Afrique sub-saharienne.

Chaque catégorie est dotée d'un prix d'un montant de 10000 euros.

ARTICLE 6 - DROIT D'UTILISATION

Le seul fait de participer vaut accord du candidat pour l'utilisation à titre gratuit par la fondation d'entreprise POWEO de son nom, de sa marque, de son sigle, ainsi que de son image et celle de ses biens (vidéo, photographies du candidat et de son action) à des fins publicitaires pour la fondation d'entreprise et de promotion des initiatives des candidats.

ARTICLE 7 – CALENDRIER ET REMISE DE PRIX

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 30/09/2011 pour les prix attribués en 2011.
Le jury se réunira en octobre 2011 afin de permettre la proclamation des résultats par le conseil d'administration de la fondation d'entreprise POWEO en novembre 2011.
La remise des prix aura lieu à Paris à l'issue de cette sélection. Les lauréats s'engagent, sur demande de la fondation, à être présents ou représentés lors de la remise des prix. Il peut leur être demandé de présenter leur action et de participer à la constitution d'un dossier de presse. Leurs frais de voyage et séjour seront pris en charge par la fondation d'entreprise POWEO.

ARTICLE 8 – ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le seul fait de participer au Prix de la Fondation POWEO implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. La fondation Poweo se réserve le droit de modifier les montants attribués ou de ne pas attribuer de prix si les candidatures sont en nombre insuffisant ou si elles ne sont pas satisfaisantes. Aucune réclamation ne pourra être faite concernant les décisions de la fondation d'entreprise POWEO qui statuera sans appel.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 30 septembre 2011

Copyright (c) Nature Vivante, 2009

Faites nous connaître vos projets

L'accompagnement dans la réalisation est un des aspects fort de la fondation. Ce que nous souhaitons développer avec les associations est une harmonie dans les relations, un apport de connaissances réciproques, de la transparence et une rigueur dans l'exécution des projets.

La Fondation NATURE VIVANTE souhaite accompagner :

- Les projets locaux qui impliquent directement le grand public
- Les projets inscrits dans un travail en réseau, impliquant différents types de partenaires, qui mutualisent ainsi les compétences et les moyens

La sélection des projets

1. Fondation NATURE VIVANTE accompagne en tant que mécène privé des actions d'intérêt général dans les domaines de l'éducation à l'environnement et de l'agriculture biologique. Le projet doit donc s'inscrire dans ce cadre général.
2. Le projet ne doit pas poursuivre de but lucratif, ni apporter de contrepartie commerciale à une des cinq entreprises fondatrices.
3. La fondation privilégie le financement d'investissements sur des initiatives destinées à devenir pérennes. Une attention particulière est portée sur le sérieux des objectifs chiffrés, du plan de financement et de la définition des indicateurs de suivi qui permettent à la fondation de s'assurer du bon déroulement du projet.
4. Si la fondation accepte volontiers d'être le premier à donner son accord au plan de financement d'un projet, elle préfère en revanche ne pas être le seul partenaire financier. Le soutien de la fondation peut jouer le rôle de levier vis-à-vis d'autres bailleurs ou intervenir en compléments d'aides publiques, de subventions d'autres mécènes privés ou de ressources propres.

Vous pouvez nous faire parvenir vos projets par courrier ou par mail, ou tout simplement en parler avec nous en téléphonant à la fondation. Si votre projet est susceptible d'être soutenu, nous prendrons rendez-vous pour vous rencontrer.

Le coordonnateur de la fondation va rencontrer l'organisme, puis l'invite à venir présenter son projet au sein de la fondation devant le Conseil d'Administration. Un protocole d'accord est signé avec les porteurs de projets, et un calendrier est défini pour assurer le suivi du projet.

NATURE VIVANTE
Fondation d'entreprise
ZA La Boissonnette, 07340 PEAUGRES
contact@naturevivante.com
Tél : *0475327410*

Fondation Norauto
sous l'égide de la Fondation de France

DOSSIER DE CANDIDATURE
Appel à projets 2011-2012

PREAMBULE A LA REDACTION DE VOTRE DOSSIER

Vous allez remplir un dossier de candidature pour solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à projets 2011-2012 de la Fondation Norauto.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

Sur le fond :

La Fondation Norauto soutient des projets dans les domaines de l'aide à la mobilité, de la sécurité routière et de l'environnement.

L'aide à la mobilité :
Soutien de projets favorisant les déplacements, le transport et la conduite des personnes à mobilité réduite (handicapées, âgées), ainsi que leur accès au permis de conduire.

La sécurité routière :
Soutien d'actions de lutte contre l'accidentologie des usagers vulnérables : conducteurs de deux-roues motorisés (scooters, mobylettes, motos), cyclistes, piétons.

L'environnement :
Soutien de projets d'écomobilité et d'initiatives favorisant la biodiversité des bords de route.

*=> **Vérifiez sur le site internet** les types de projets éligibles et non éligibles.*

Sur la forme :

*Ce dossier de candidature va servir de base à l'analyse de votre projet. Soyez donc précis, clair, simple, direct. Remplissez **toutes** les parties grisées.*

*Seuls les dossiers remplis de manière **dactylographiée** seront étudiés.*

*Le **budget** est un élément particulièrement important. Pensez à bien différencier fonctionnement et investissement.*

Les documents suivants sont indispensables : Statuts, Compte de résultat et Bilan (actif/passif), Rapport d'activités, Devis.

*Les dossiers doivent être renvoyés **sous format papier en un seul exemplaire**, et envoyés par la Poste en respectant les dates de clôture (cachet de La Poste faisant foi).*